



GHU PARIS
PSYCHIATRIE &
NEUROSCIENCES

**INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ
SAINTE-ANNE**

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ



CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE AVENIR

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT 2023



GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences
IFCS Sainte-Anne 1 rue Cabanis 75014 PARIS
Tel. : 01 45 65 73 10 IFCS@ghu-paris.fr

Avant-propos

L'institut de formation des cadres de santé du GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences est situé au cœur de Paris dans un environnement agréable et verdoyant (7 ha d'espaces verts protégés), accessible facilement par tous les moyens de transport.

Notre centre de formation témoigne d'une longue expérience et d'une volonté d'ouverture aux évolutions professionnelles et sociétales.

Notre projet de formation s'articule autour de notre partenariat universitaire pour l'obtention d'un master 1.

Notre projet pédagogique s'appuie sur des principes forts :

- considérer l'étudiant.e comme acteur.trice et positionner la formation comme un temps pour apprendre à apprendre ;
- promouvoir le rôle central d'une formation professionnelle de cadres de santé au bénéfice des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Notre formation cherche à développer les compétences des cadres de santé en adéquation avec la pluralité du monde professionnel.

Ce projet met l'accent sur l'accompagnement individualisé des étudiant.e.s et la prise en compte de ses attentes, notamment à travers de nombreuses enquêtes de satisfaction.

Il fonde les choix de formation de la direction et de l'équipe pédagogique et administrative.

Compte tenu du contexte sanitaire, les éléments présentés dans cette plaquette peuvent être amenés à être modifiés en cours de formation.

Une vigilance est apportée à l'accueil des étudiant.e.s dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Isabelle MABIT
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION DE L'IFCS AU SEIN DU GHU PARIS PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES....	1
2	PRESENTATION DE L'IFCS.....	1
3	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	2
4	LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE.....	2
5	L'EQUIPE	3
6	LES ESPACES DE CONSULTATION, D'INFORMATION ET DE REGULATION.....	5
6.1	LE CONSEIL TECHNIQUE	5
6.2	LA COORDINATION AVEC LES ETUDIANTS	5
7	LES RESSOURCES.....	6
8	PROFIL DES ETUDIANTS CADRES DE SANTE	9

1 Situation de l'IFCS au sein du GHU Paris, Psychiatrie & Neurosciences

Le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences regroupe les sites de Sainte Anne, Maison Blanche et Perray-Vaucluse. Le GHU, pôle de référence en neurosciences et en psychiatrie tant sur le plan national qu'international, a une mission d'enseignement. Cette vocation l'amène à organiser diverses manifestations, colloques et conférences professionnelles. Dans le cadre de la formation permanente, il forme à tous les métiers de l'hôpital.

L'IFCS est situé sur le site de Sainte-Anne à Paris qui en assure la gestion depuis le 1^{er} septembre 2000.

Il fait partie d'une direction commune qui outre l'IFCS, est composée de l'IFSI IFAS Virginie Olivier.

2 Présentation de l'IFCS

L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) est aujourd'hui, par sa capacité d'accueil, le troisième IFCS d'Île de France.

Il bénéficie d'une longue expérience dans les domaines de la formation et participe au développement des compétences des personnels de santé.

L'institut de formation des cadres de santé est autorisé par arrêté du Conseil Régional Ile-de-France pour :

- 85 étudiant.e.s de la filière infirmière,
- 10 étudiant.e.s de la filière médico-technique soit :
 - 4 manipulateur.trices en électroradiologie médicale,
 - 3 préparateur.trices en pharmacie hospitalière,
 - 3 technicien.nes de laboratoire en analyse de biologie médicale.

Les tutelles de l'IFCS sont assurées par :

- l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France pour la sélection et le déroulé de la formation ;
- la Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Ile-de-France (DRIETS) pour la délivrance du diplôme cadre de santé ;
- le Conseil régional Ile-de-France (loi n°204-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) pour le budget de fonctionnement et d'équipement, la capacité d'accueil, l'autorisation de l'institut et l'agrément du directeur ;
- le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences pour la gestion des personnels et les locaux.

L'IFCS est certifié QUALIOPI depuis le 07 janvier 2022.

L'IFCS est enregistré sous les numéros :

SIRET	: 200 082 105 000 87
Déclaration d'activité	: 11 75 58427 75
F. I. N. E. S. S	: 750062036
FORMACODE	: 43435 encadrement santé
Code(s) NSF	: 331 Santé
Numéro RNCP	: 34818
Code ROME	: J1502
Code APE	: 7364 Établissement d'hospitalisation

3 Textes réglementaires

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé est réalisée dans le souci de répondre à la demande des usagers de la santé, des institutions publiques ou privées et des professionnels en conformité avec les textes réglementaires en vigueur :

- **le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé** : inscrit la formation des cadres dans le contexte actuel de mutation du système de santé et dans l'évolution de la politique de formation initiale et continue des professionnels de santé,
- **l'arrêté du 18 août 1995** modifié : précise les conditions de fonctionnement des instituts de formation des cadres de santé, et détermine le programme de formation,
- **l'arrêté du 14 août 2002** : précise les modalités de gestion de la liste complémentaire,
- **l'arrêté du 15 mars 2010** : actualise l'arrêté du 18 août 1995 en regard de la création des ARS.

4 Le partenariat universitaire

Dès 1995 l'IFCS s'est rapproché du monde universitaire à travers des partenariats de formation.

La formation des cadres de santé à l'IFCS s'inscrit dans un dispositif universitaire de master 1 et vise le développement de l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité.

A ce jour, notre partenariat est établi avec l'université Gustave EIFFEL de Marne la Vallée, pour l'obtention du Master 1 Economie Sociale et Solidaire parcours Santé, Protection et Economie Sociales.

5 L'équipe

Direction : Isabelle MABIT directrice des soins, directrice des instituts de formation du GHU	
<p>Certificat d'aptitude aux fonctions de directrice des soins (EHESP) Master de recherche en sciences sociales (EHESS) Diplôme de cadre de santé Diplôme d'Etat d'infirmière</p>	<p><u>Expériences :</u> Directrice d'instituts de formations paramédicales (depuis 2 ans) Directrice des soins en gestion hospitalière (6 ans) Cadre supérieure de santé formatrice IFCS (7ans) Cadre de santé formatrice en IFSI/formatrice en formation continue (7 ans) IDE en oncologie puis en rééducation fonctionnelle (12 ans)</p> <p><u>Autres expériences :</u> Secrétaire générale du CEFIEC (4 ans) Conseillère ordinale de Paris (4 ans)</p>
Une équipe pédagogique : formateur.trice.s permanent.e.s	
<p>Franck CLUZEL <u>Diplômes et qualifications :</u> 2020 : Master CIDC : Sciences du travail et de la société ; Spécialité professionnelle : analyse du travail et développement des compétences. CNAM PARIS-INETOP 2017 : Diplôme d'Université : Les risques psychosociaux au travail – Prévention et responsabilité. Université Paris II Panthéon Assas 2014 : Certificat d'Evaluation de Prévention des Risques Psychosociaux. Centre de formation COMUNDI 2010 : Diplôme Inter Universitaire Sciences de la Qualité et Etablissements de Santé. Université Paris V Descartes 2007 : Diplôme de cadre de santé, IFCS Rouen 1994 : DEI IFSI P. Brousse AP - HP</p>	<p><u>Expériences :</u> Cadre de santé - responsable qualité – gestion des risques Coordonnateur des activités de soins – management de projets – certification HAS Responsable qualité, intervenant en entreprises</p>

Sylvaine VANIER <u>Diplômes et qualifications :</u> 2020 : Concours professionnel permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé 2011 : Master en Sciences de l'Education. Université Paris Descartes. 2010 : Maîtrise en Sciences de l'Education. Université Paris Descartes. 2000 : Diplôme Cadre de Santé. IFCS Pitié Salpêtrière, Paris. 1985 : DEI, Verdun		<u>Expériences :</u> Infirmière diplômée d'Etat, titulaire du Diplôme Cadre de santé, d'un Master en Sciences de l'Education obtenu à Paris Cité et du titre professionnel permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé, S. Vanier a, tout au long de son parcours, privilégié le partenariat entre les centres de formation et les terrains de stage. <u>Compétences :</u> Pédagogie, management, conduite de projets, analyse de pratiques, recherche en soins et en pédagogie.
Florence MICHON <u>Diplômes et qualifications :</u> 2020 : Concours professionnel permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé 2010 : Master économie et gestion des systèmes de santé et de protection sociale Université Paris Dauphine 2002 : Diplôme de cadre de santé, IFCS AP-HP 1991 : Diplôme d'État d'infirmière, IFSI Lille		<u>Expériences :</u> De direction d'établissement (structure de soins à domicile et institut de formation paramédical) De cadre de santé en centre de soins et de rééducation et en formation infirmière. <u>Compétences :</u> Pédagogie, management, conduite de projet, médico-social/handicap/personnes âgées, éthique, gestion
Une équipe administrative – Secrétariat		
Aurélié ROUX <u>Diplômes :</u> 2014: BTS Assistante Manager 2012: BAC STG option Communication et Gestion des Ressources Humaines	<u>Missions :</u> Gestion des épreuves de sélection, accueil, logistique et intendance, gestion de la formation cadre	
Une équipe de documentalistes à la Bibliothèque Henri Ey		
Bibliothèque Henri Ey ☎ 01 45 65 89 66 ✉ bibliotheque.henri.ey@ghu-paris.fr	<u>Missions :</u> Service documentaire aux étudiants	

6 Les espaces de consultation, d'information et de régulation

6.1 Le conseil technique

Le conseil technique de l'institut se réunit deux fois par an, en début et en fin de scolarité, sous la présidence du directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant.

Il est consulté pour toutes les questions relatives à la formation. Ses missions et sa composition sont précisées dans les articles 14 et 15 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

Les élections des délégué.e.s des étudiant.e.s ont lieu au cours des deux premiers mois de formation. Ils sont élu.e.s par leurs pair.e.s à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est autorisé.

6.2 La coordination avec les étudiants

La coordination entre les étudiants et la directrice, l'équipe de formateur.trice.s et administrative s'organise au travers de différents temps d'échanges formels et informels.

- Des **assemblées étudiantes** organisées dans l'année permettent d'échanger sur le fonctionnement global de l'institut et l'organisation de la formation.
- Des **rencontres** régulières avec les délégué.es des étudiant.e.s sont organisées pour échanger des informations, des réflexions concernant l'ensemble de la promotion. Les délégué.e.s assurent la liaison entre l'équipe pédagogique et le groupe d'étudiant.e.s,
- Des **entretiens individuels**, sur rendez-vous, sont possibles avec la directrice et les formateur.trice.s pour tout échange concernant un cas particulier.

7 Les ressources

➤ Réseaux et liaisons

L'équipe de formateur.trice.s met à profit ses nombreux contacts pour se créer des réseaux de correspondant.e.s et de personnes ressources susceptibles d'apporter des informations ou des contributions dans tous les domaines qui concernent la formation des cadres de santé.

L'institut adhère au Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres (CEFIEC). Cette association regroupe la grande majorité des instituts de formation, ce qui permet à l'IFCS d'être en lien avec les autres instituts de formation et d'être au cœur de l'actualité.

➤ Intervenant.e.s

En complément des ressources internes, l'IFCS travaille avec des intervenant.e.s externes à l'institut qui assurent de nombreux enseignements. Ils sont choisi.e.s en fonction de leurs compétences, de leurs expériences et de leurs qualifications.

➤ Lieux de stage

Plusieurs stages sont à effectuer au cours de la formation, lors des modules 1, 4, 5 et 6.

L'IFCS propose aux étudiant.e.s de rechercher leurs stages afin de construire eux-mêmes leur parcours de stage. Pour autant, cette recherche est encadrée par différents critères d'exigence de l'institut :

- Les étudiant.e.s recherchent leur stage sur la base des objectifs pédagogiques donnés par l'IFCS et de leurs objectifs personnels de formation.
- Le stage étant l'occasion de découvrir un fonctionnement différent, tous les stages doivent être effectués en dehors de l'établissement de référence des étudiants.
- Les lieux de stage proposés par les étudiant.e.s doivent être validés par l'institut.
- Les stages des modules 4 et 5 doivent être réalisés obligatoirement en France métropolitaine. En effet, le projet de formation prévoit des retours à l'IFCS durant le stage ainsi que des rencontres sur les terrains de stage.
- Les stages des modules 1 et 6 ne sont pas soumis à cette exigence géographique et peuvent, en fonction des objectifs des étudiant.e.s être effectués en dehors de la métropole sous réserve de l'accord de l'IFCS.
- Il n'existe aucune prise en charge de l'institut en termes de frais de déplacement.

➤ **Le fonds documentaire de l'IFCS**

Le fonds documentaire de l'IFCS est constitué d'environ 2 000 ouvrages, rapports et études, d'une cinquantaine de titres de revues en cours, de mémoires et travaux d'étudiants. Délocalisé au CDI de l'IFSI IFAS V. Olivier sur le site Sainte-Anne, il couvre les domaines suivants :

- Santé publique, hôpital, soins infirmiers, éthique.
- Management / ressources humaines.
- Pédagogie / formation pour adultes.
- Sciences humaines.
- Méthodes.

Les prestations offertes aux usager.e.s sont :

- Prêt des ouvrages, mémoires et périodiques.
- Aide à la recherche documentaire.
- Accès à la base de données bibliographiques du GHU et à Internet.

En outre, les étudiant.e.s bénéficient des ressources documentaires universitaires correspondant au partenariat universitaire.

➤ **Les locaux**

Les locaux mis à disposition des étudiant.e.s se trouvent dans le pavillon C. D'autres salles situées dans l'enceinte du centre hospitalier sont accessibles (salle de conférence, audiovisuelle, informatique).

Les salles sont équipées de matériel pédagogique et d'une connexion WIFI.

La détention d'un ordinateur portable individuel est fortement recommandée pour suivre la formation.

➤ Plateforme de formation EFICASS

Une plateforme informatique de formation, accessible et consultable à distance via internet et un code d'utilisateur personnel, est mise à disposition pour chaque étudiant.e entrant en formation.

Dénommée EFICASS (**E**tudiant – **F**ormation – **I**nfirmier – **C**adre de santé – **A**ide-**S**oignant – **S**ainte-Anne), cette plateforme comprend :

- Une messagerie OUTLOOK ®, permettant de :
 - Correspondre par courriels entre étudiant.e.s et/ou avec l'équipe pédagogique et administrative de l'IFCS.
 - Consulter un calendrier partagé.
 - Bénéficier d'une liste de contact.
 - Recevoir des messages d'alerte (changement de planning, information importante...).
- TEAMS ® : pour bénéficier de la messagerie instantanée (chat), des appels audio et vidéo et tenir des réunions en ligne.
- Un site avec des espaces réservés aux étudiant.e.s, pour :
 - Consulter des informations.
 - Stocker des documents (supports d'enseignements, documentation associée, documents pédagogiques...).
 - Déposer des travaux (évaluations, mémoire...) dans un délai imparti, à destination de l'équipe pédagogique.
 - Collaborer en travaillant simultanément sur un même document.
 - Consulter des sites internet professionnels via des liens préétablis.
 - Plateforme TEAMS pour des interventions en distanciel.

8 Profil des étudiant.e.s cadres de santé

La mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement global des cadres et le développement de partenariats universitaires au sein du GHU permettent à l'IFCS de profiter d'un large recrutement géographique.

Données relatives aux épreuves de sélection 2022 :

Taux d'admissibilité : 79,86 %

Taux d'admission : 80,56 %

Données relatives à la promotion 2022-2023 :

- Formation professionnelle initiale des étudiant.e.s
 - Diplôme d'État d'infirmier.ere 83,78 %
 - Diplôme d'État de Manipulateur.trice d'électroradiologie médicale 05,40 %
 - Brevet de technicienne supérieur.e de Biophysicien.ne de Laboratoire 05,40 %
 - Diplôme d'Etat de Préparateur.trice.s en Pharmacie Hospitalière 05,40 %
- Bassin de recrutement des étudiant.e.s
 - 70 % des étudiant.e.s sont originaires d'Ile-de-France
 - 30 % des étudiant.e.s sont originaires de province
- La moyenne d'âge observée est de 39 ans
- Les étudiant.e.s exercent pour :
 - 94,59 % d'entre eux en secteur public : établissements de santé, fonction publique territoriale
 - 5,40 % d'entre eux en secteur privé : établissements de santé, secteur libéral, centre de réadaptation
- La prise en charge employeur : 97,29 %
- La prise en charge individuelle : 2,71 %

Les expériences professionnelles des étudiant.e.s sont riches et variées et de plus en plus d'étudiant.e.s (86,48 %) sont en situation de faisant fonction de cadre avant la formation et ce, aussi bien en service de soin qu'en institut de formation.

Au travers de son projet de formation, l'IFCS prend en compte et valorise cette diversité.